



HAL
open science

Master Didactique des langues et des disciplines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Didactique des langues et des disciplines. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029096

HAL Id: hceres-02029096

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029096>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Didactique des langues et des disciplines

Université de NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Education, enseignement et formation

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Didactique des langues et des disciplines*, rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Arts et Sciences Humaines (LASH) de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS), propose une formation qui a pour objectif de former des experts en didactique des langues ou en didactique des disciplines non linguistiques capables d'intervenir dans des situations d'apprentissage linguistiques ou mixtes linguistiques et disciplines non linguistiques, ou à poursuivre en doctorat. La formation est organisée autour de deux spécialités, *Français langue étrangère, seconde et maternelle* (FLESM) d'une part et *Didactique des disciplines non linguistiques en langue étrangère dans la zone Euro-Méditerranée* (DIDEM) d'autre part. La formation, dispensée uniquement à Nice, est proposée exclusivement en présentiel et sur trois jours pour faciliter l'accès à la formation aux étudiants salariés. Elle est adossée au laboratoire InterDidactique, didactiques des disciplines et des langues (IDDL), une équipe d'accueil 6308 rattachée aux écoles doctorales ED86 (Lettres) et ED364 (Sciences). Les partenaires institutionnels et académiques, régionaux, nationaux et internationaux sont nombreux et assurent l'accueil des étudiants en stage.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs visés, les compétences attendues en fin de formation et les débouchés professionnels sont assez bien identifiés et en parfaite adéquation avec la formation annoncée. La formation vise à préparer des étudiants à poursuivre en doctorat en sciences du langage ou en sciences de l'éducation ou à former des experts en didactique des langues ou en didactique des disciplines non linguistiques capables d'intervenir dans des situations d'apprentissage linguistiques (spécialité FLESM) ou mixtes linguistiques et disciplines non linguistiques (spécialité DIDEM). Les débouchés prévisibles et les types d'emplois accessibles sont bien identifiés et en adéquation : enseignant-chercheur à l'université, professeur de collège et lycée, professeur des écoles, didacticien, éditeur pédagogique, directeur pédagogique.</p>
Organisation
<p>Les deux spécialités FLESM et DIDEM proposent en première année de master (M1) un tronc commun de deux unités d'enseignement (UE) en S1 "Francophonie et éducation comparée" et "Interculturalité et stéréotypie" et de deux UE en S2 ("Méthodologie de l'intervention" et "Enseignement et évaluation"), puis six UE de spécialisation accompagnées d'un stage en observation pour la spécialité FLESM et de deux pour la spécialité DIDEM. L'organisation de la seconde année de master (M2) paraît peu claire pour des non experts. En plus, pour chacune des deux spécialités, la formation décline un parcours professionnel et un parcours recherche. En M2, les deux spécialités FLESM et DIDEM proposent un tronc commun de deux UE au S3 ("Analyse de pratiques et formation professionnelle" et "Français langue seconde"), mais par un jeu de modules, le choix entre recherche et professionnel se fait étrangement en S3 pour DIDEM et en S4 pour FLESM.</p>

Cette désynchronisation du choix entre le parcours recherche et le parcours professionnel opérée entre les deux spécialités est pourtant présentée, sans justification, comme un point fort dans le dossier d'autoévaluation. Ceci mis à part, la différence fondamentale entre les orientations professionnelle et recherche est relativement faible et se joue essentiellement au niveau de la rédaction d'un mémoire de recherche ou la réalisation de deux stages professionnels.

Positionnement dans l'environnement

La formation proposée est, d'après le rédacteur du dossier, la seule en France pour son parcours DIDEM (à part un diplôme universitaire (DU) à l'université de Paris-Est-Créteil Val de Marne) et la seule dans l'académie de Nice pour ses deux parcours. Toutefois la formation est labellisée par le groupement européen de coopération territoriale (GECT) universitaire Euroméditerranéen (universités de Nice, Toulon, Paris VI, Gênes et Turin), ce qui offre aux étudiants français la possibilité de faire leur stage en Italie. La formation est adossée en parfaite adéquation au laboratoire I3DL, EA6308 rattachée aux ED86 (Lettres) et ED364 (Sciences). La liste des partenaires institutionnels et académiques, régionaux, nationaux et internationaux (notamment les universités de Gênes et de Turin), est longue et garantit globalement la qualité de la formation sur le plan des dispositifs d'accueil des étudiants en stage. Cependant on manque parfois d'information sur le choix des partenaires non universitaires en fonction des contenus de formation délivrés dans le master.

Equipe pédagogique

La responsabilité de la mention est bicéphale : un responsable est nommé pour chaque spécialité. La taille de l'équipe pédagogique est relativement restreinte, soit l'équivalent d'un peu plus de huit temps pleins, mais aucun professionnel : quatre professeurs des universités (PR) (à noter que trois PR vont partir à la retraite d'ici deux ans) dont un est directeur du laboratoire d'adossement I3DL, deux maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR), sept MCF, quatre professeurs agrégés (PRAG) et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) quand il y en a la possibilité, appartenant à deux composantes principales de l'université (unité de formation et de recherche UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines et ESPE). En revanche, on s'aperçoit qu'à l'exception d'un seul, les PR (sections 7, 7-9, 26), interviennent tous entre 110 et 130h en moyenne et deux MCF (section 7) entre 132 et 142h, soit au total cinq intervenants privilégiés. Le dossier souligne que « pour chacune des spécialités, les tâches diverses sont remplies selon la disponibilité des enseignants ». On n'a pas connaissance de ces tâches diverses et on ne sait pas comment se passe le pilotage du master du point de vue de la gestion de ces tâches, à part pour le responsable du master ; il est donc difficile d'établir une conclusion. Il est précisé que l'équipe pédagogique se réunit au moins une fois par an avec la présence de représentants étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données sur les effectifs fournies par l'équipe pédagogique semblent satisfaisantes au niveau de la mention : 34 inscrits en M1 en 2012-2013, 31 en 2013-2014, 42 en 2014-2015, et 38 en 2015-2016 ; 31 inscrits en M2 en 2012-2013, 35 en 2013-2014, et 40 en 2014-2015. Quand on regarde au niveau des spécialités, on s'aperçoit d'un déséquilibre tout au long du contrat en faveur de FLESM (respectivement 8 contre 26, 5 contre 26 et 6 contre 36), qui semble se rééquilibrer en 2015-2016 avec un nombre d'inscrits en DIDEM supérieur à celui de FLESM (21 contre 17). Le ratio entre le nombre de dossiers reçus et inscrits est de 63% après passage devant la commission d'admission. La mention attire relativement peu les étudiants locaux (20% des inscrits), mais est attractive à l'international : 109 étudiants provenant de 30 pays pour la période 2012-2015 sur un total de 213 inscrits, soit un peu plus de 50%. Selon les années, les taux de réussite varient de 83 à 91% en M1 et de 71 à 84% en M2. Le dossier précise que les échecs sont essentiellement liés à un faible niveau en langue française. Aucune donnée sur l'insertion professionnelle ni sur la poursuite d'études (à l'exception d'une inscription en thèse par an) n'est fournie par les services centraux de l'UNS. L'équipe pédagogique déclare qu'elle possède des données obtenues grâce à des contacts personnels (mais non fournies) indiquant que les étudiants d'origine étrangère trouvent un emploi dans leur pays ou s'engagent dans un autre master et que les étudiants d'origine française enseignent dans le privé ou dans le public, passent des concours de la fonction publique ou partent à l'étranger enseigner en tant que lecteur d'université. Ces déclarations sont difficiles à vérifier.

Place de la recherche

La formation se fait en partie par la recherche grâce à l'UE mutualisée "initiation à la recherche" en M1 et en M2, une UE d'accompagnement à l'expérimentation, l'analyse des données et la rédaction de mémoire (tronc commun M2) et à la participation aux séminaires de recherche du laboratoire I3DL. En sus, dans la spécialité DIDEM, les étudiants bénéficient en M2 d'une « initiation à la bibliographie de recherche » et d'une « initiation à la traductologie de recherche ». Pour ceux inscrits en parcours *Recherche*, il y a un mémoire de recherche au dernier semestre de M2 (S4). Dans les points forts évalués par le rédacteur du dossier d'autoévaluation, il est dit que le lien avec le laboratoire I3DL permet aux étudiants de faire le choix d'une poursuite en thèse mais seul un diplômé de M2 par an poursuit en doctorat depuis 2013, ce qui semble insuffisant.

Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation et la réflexion sur les métiers sont peu présentes en dehors des stages. Apparemment aucun professionnel hors UNS n'intervient d'une manière ou d'une autre dans la formation, y compris dans le parcours professionnel. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complexe à l'image de l'organisation de la mention et demanderait à être éclaircie, mais elle précise bien les métiers concernés par l'offre de formation.</p>
Place des projets et des stages
<p>Aucun projet tuteuré n'est prévu, contrairement aux stages. Dans les parcours professionnels, la place des stages est relativement classique (5 crédits européens --ECTS en M1 + 25 ECTS en M2) dans le cadre de la formation et du projet personnel et professionnel de l'étudiant ; dans les parcours <i>Recherche</i>, elle est minimale (cinq ECTS en M1). Dans les parcours FLESM, la formation comporte un stage en observation en S2 de 24h (en commun avec DIDEM) et deux stages d'une durée de 100h au minimum sont exigés en M2 : 80h en observation + 20h de rencontres pédagogiques. Les stages en responsabilité (d'une classe) sont possibles mais seulement sous certaines conditions, à savoir sous l'égide de Campus France ou dans le cadre d'accords avec des universités étrangères. Dans le parcours DIDEM, la formation comporte deux stages d'observation, en S1 et en S2, de 24h chacun, et un stage (recherche ou professionnel) en S4 : 108h (25 ECTS) dont 20h d'intervention effective (professionnel) ; aucune durée n'est précisée pour le stage effectué dans un laboratoire. Les conventions de stage sont disponibles en ligne et les modalités d'organisation des stages sont très bien décrites : recherche de lieu de stage, durée des stages, suivi des étudiants avec le tuteur de stage, contenu et objectifs des différents types de stage, évaluation du stage. L'évaluation des stages semble satisfaisante : dans le cadre de la spécialité FLESM, l'évaluation du stage repose uniquement sur le rapport dans lequel sont évaluées "la capacité à analyser une situation de classe, la capacité à analyser la pratique d'exercices ou de tâches adaptés, la capacité à évaluer leur efficacité, la capacité à comprendre une démarche en dehors de toute interprétation ou jugement" et, quand l'évaluation s'avère difficile, une soutenance du rapport est organisée. Dans le cadre de la spécialité DIDEM, la soutenance du rapport de stage est obligatoire.</p>
Place de l'international
<p>Le dossier mentionne que les mobilités entrantes (Campus France, Erasmus) et sortantes (Erasmus, postes de lecteur au Canada) constituent l'essentiel des échanges internationaux mais on n'a pas de données précises hormis celles déjà évoquées. La possibilité de faire un stage long sous l'égide de Campus France ou dans le cadre d'accords avec des universités étrangères (Gênes, Canada ...) ne concerne que quelques étudiants. D'après le rédacteur du dossier d'autoévaluation, il n'y a pas de partenariat international ni de diplôme conjoint malgré les demandes de ses partenaires : la taille restreinte de l'équipe est reconnue comme un obstacle. Des enseignements au choix d'une parmi trois langues (anglais, italien, espagnol) sont proposés à chacun des trois premiers semestres. Dans le parcours DIDEM, on trouve en S1 un cours magistral / travaux dirigés (CM/TD) de « renforcement des savoirs et compétences en langue scolaire anglais ». On n'a cependant aucune précision sur le niveau ni sur l'aspect compensable de cet enseignement. L'anglais, l'italien ou l'espagnol sont utilisés pour l'enseignement en fonction du choix de l'étudiant et une partie du mémoire peut être rédigée dans l'une de ces langues. Il est mentionné qu'un cours d'apprentissage réflexif d'une langue étrangère a été supprimé dans la maquette actuelle, faute de moyens humains.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités et les critères de sélection semblent respecter la réglementation en vigueur, mais ils sont néanmoins complexes. Au niveau du M1 parcours FLESM, les étudiants français doivent justifier d'une licence parcours <i>Français langue étrangère</i> ou s'engager à accomplir ce parcours en parallèle du M1, et les étudiants étrangers doivent justifier d'une licence, d'un niveau B2/C1 ou suivre des cours de français au Centre universitaires d'études en Français langue étrangère (CUEFLE) ; au niveau du M2 parcours FLESM, les étudiants déposent un dossier de demande d'inscription en ligne qui est examiné par une commission ; le niveau C1 en français est exigé pour les étudiants non francophones. Au niveau du M1 parcours DIDEM, le niveau B2 en français (pour les étudiants non francophones) et dans une des langues de travail (italien, anglais, espagnol) est requis ; de plus, une commission d'admission statue sur les candidatures des candidats qui ne justifient pas d'une licence directement correspondante. Au niveau du M2 parcours DIDEM, le niveau C1 est aussi exigé en français (pour les étudiants non francophones) ou dans une des langues de travail italien-anglais-espagnol pour tous les étudiants. Il est prévu plusieurs passerelles conditionnelles pour les étudiants titulaires d'un M1 FLESM ou d'un M1 préparant aux concours d'enseignement de disciplines linguistiques ou non linguistiques, pour les étudiants titulaires d'une <i>Laurea Magistrale</i> en <i>Langues étrangères</i> et en <i>Sciences de l'éducation</i> des universités de Gênes et de Turin. Les étudiants qui hésitent entre le parcours recherche et le parcours professionnel s'entretiennent avec l'enseignant responsable de la spécialité et avec d'autres enseignants pour prendre leur décision. Des dispositifs de mise à niveau et d'aide à la réussite sont prévus et les résultats prouvent leur efficacité : en M1, + de 80% de réussite entre 2012 et 2015 ; en M2, + de 70% de réussite entre 2012 et 2015.</p>

Le rapport explique que les échecs sont la conséquence d'un faible niveau en français : il est annoncé "une exigence plus forte sur le niveau en français", notamment grâce à une classe de préparation en vue « d'augmenter la formation des étudiants étrangers » (convention avec l'Alliance Française de Nice).
Un jury de validation des acquis de l'expérience se réunit une fois par an. La moyenne est de trois à six candidats par an.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La formation est dispensée exclusivement en présentiel et sur trois jours pour faciliter l'accès à la formation aux étudiants salariés. Certains cours et ressources sont déposés sur une plateforme mais ils sont en nombre restreint. Le numérique est utilisé activement et fréquemment dans plusieurs modules liés à l'ingénierie didactique mais aussi à l'initiation à la recherche, à l'initiation à la formation ouverte à distance (FOAD) et à l'enseignement à distance et gestion d'un centre de ressources. Peu d'étudiants ont un statut et/ou des contraintes particulières mais, quand c'est le cas, l'équipe pédagogique propose des aménagements spécifiques : « lieu de stage à proximité, partage des notes de cours, dérogations de date de remise de dossier, ... ».

Evaluation des étudiants

Il est annoncé que la formation représente 120 ECTS, soit 30 ECTS à chaque semestre. Le contrôle continu, sous forme diversifiée (dossiers, devoir sur table, oral, projet) est de rigueur. Les deux jurys d'examen (FLESM, DIDEM), arrêtés chaque année, délibèrent après chaque session d'examen.

Suivi de l'acquisition de compétences

Aucun élément permettant d'évaluer le suivi de l'acquisition des compétences n'est fourni dans le dossier d'autoévaluation de la formation, à l'exception de l'annexe descriptive au supplément du diplôme, qui présente un tableau des UE bien plus lisible que celui de l'autoévaluation mais qui diffère dans son organisation de celle présentée dans l'autoévaluation et présente des erreurs (cinq UE de cinq crédits chacune aux trois premiers semestres ne font pas 30 crédits).

Suivi des diplômés

Il n'existe aucun dispositif de suivi des diplômés ni au niveau de la formation, ni au niveau de l'établissement, ce qui est très regrettable.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Chaque parcours possède son propre Conseil de perfectionnement : la composition en est cependant largement lacunaire à divers niveaux ; ils ne comportent notamment aucun représentant étudiant. Ils se réunissent au moins une fois par an (pas de compte-rendu fourni). Chaque parcours possède en outre son propre Conseil pédagogique : ils sont composés du responsable de la formation, d'enseignants de la formation et d'étudiants et se réunissent au moins une fois par an. L'évaluation des enseignements, plutôt informelle (questionnaire papier distribué ou discussion directe entre l'enseignant et les étudiants), ne correspond pas aux standards en vigueur en termes d'anonymat, de fiabilité des réponses et d'interprétation objective des réponses. En revanche, une enquête étudiante globale de la formation a été proposée par l'UNS. Il est dommage que les résultats n'aient pas été commentés. 16 étudiants ont répondu à l'enquête avec un taux de réponse assez faible vu les effectifs étudiants en M1 et M2. Les résultats montrent que les étudiants sont globalement satisfaits de la qualité de la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une offre de formation originale, répondant à des besoins actuels et concrets.
- De nombreux partenariats permettant d'accueillir les stagiaires.
- Une utilisation transversale du numérique dans plusieurs modules liés au numérique, mais aussi à la recherche et à la professionnalisation.
- Une mise en stage très bien renseignée.

Points faibles :

- Une formation lacunaire sur plusieurs points, dont une organisation globale ne respectant pas la réglementation en vigueur qui préconise à l'intérieur des mentions la présence d'un seul niveau, celui des parcours, et donc la disparition du niveau des spécialités.
- Un dossier d'auto-évaluation lacunaire sur plusieurs points d'information.
- Des effectifs à pérenniser pour la spécialité FLESM.
- L'absence de Conseil de perfectionnement au niveau de la mention, et composition de ce Conseil (au niveau de chaque spécialité) à revoir.
- Une poursuite en doctorat très faible malgré la présence de deux parcours recherche.

Avis global et recommandations :

La formation présente un cursus original et pertinent avec plusieurs atouts dont une large liste de partenaires accueillant des stagiaires, y compris à l'étranger, et une utilisation transversale des techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

Mais il serait souhaitable de l'améliorer en faisant en sorte de combler plusieurs lacunes comme l'absence de professionnels hors UNS dans l'équipe pédagogique, l'absence de réflexion sur les métiers potentiels en dehors des stages, l'absence de projet tuteuré et l'absence de certifications (TICE).

Il conviendrait également d'accorder plus de place à la recherche et à la réflexion scientifique tout au long du master (absence totale en M1 tous parcours et en M2 parcours dit professionnel).

Un suivi systématique des diplômés effectué par l'établissement et un Conseil de perfectionnement intégrant des étudiants et des professionnels (hors équipe pédagogique, voire hors secteur de l'éducation) seraient utiles au pilotage de la mention pour aider à remédier à certains points faibles identifiés, tels que la présentation lacunaire du dossier d'auto-évaluation (par exemple sur le rôle des partenaires socio-économiques, le suivi des étudiants après le master, l'analyse des résultats de l'évaluation de la formation par les étudiants, l'identification des métiers en lien avec les compétences développées dans le master ou le pilotage de la formation), le respect et la mise en application de la réglementation en vigueur visant la lisibilité des diplômes (notamment en termes d'organisation interne de la mention en parcours seuls) ou la pérennisation des effectifs de la spécialité FLESM.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Master Didactique des langues et des disciplines

Ref : DLD - C2018-EV-0060931E-DEF-MA180015091-019657-RT

Nice, le 20/04/2017

Chers experts évaluateurs, cher(e)s collègues,

Nous tenons, en premier lieu, à vous remercier pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

Concernant les points faibles que vous avez soulevés, les points 1 et 3 correspondent à des erreurs factuelles et nous vous donnons les informations nécessaires dans le document prévu à cet effet.

De façon générale, nous tenons à préciser que les points faibles avaient bien été identifiés par l'établissement et que la formation, telle que construite et présente dans le contrat 2012-16, sera donc entièrement revue, dont son positionnement dans le futur contrat.

Un seul des deux axes serait maintenu (axe FLE). Néanmoins, l'adossement recherche de cette éventuelle mention FLE n'étant pas encore assuré, la décision de l'établissement n'est pour le moment pas favorable (voir, votre point relatif à la poursuite d'étude en D).

Indépendamment de cette décision, concernant les autres points faibles, nous vous apportons des informations complémentaires dans la suite de cette réponse.

Analyse : organisation (p.3)

Il est écrit : « la différence fondamentale entre les orientations professionnelle et recherche est relativement faible et se joue essentiellement au niveau de la rédaction d'un mémoire de recherche ou la réalisation de deux stages professionnels ».

Réponse : En ce qui concerne la spécialité FLESM, la structure du Master en T permet d'une part de répondre à la demande de mutualisation des cours et d'autre part permet à tous les étudiants d'avoir une initiation à la recherche présente dans plusieurs cours. De plus, les étudiants de M2 recherche bénéficient d'un séminaire de recherche mensuel assuré par tous les directeurs de mémoires et de thèse. Ils y côtoient aussi les doctorants, ce qui apporte une spécificité recherche aux étudiants de cette formation, que n'ont pas les autres étudiants.

Equipe pédagogique (p.4)

Il est écrit : « aucun professionnel ».

Réponse : Il est vrai que l'équipe pédagogique ne s'appuie pas de façon stable sur des professionnels du secteur. En fonction des conditions, nous pouvons néanmoins faire appel à des professionnels en tant que chargés de cours mais cela reste « instable ». Il est à noter que l'équipe universitaire apporte en plus de la formation académique une formation professionnelle car elle est constituée de MCF et PR ayant toutes et tous une expérience professionnelle en tant qu'enseignants de FLE et de formateurs d'enseignants de FLE, ce qui correspond aux métiers visés par la formation de master.

Il est écrit : « On n'a pas connaissance de ces tâches diverses et on ne sait pas comment se passe le pilotage du master du point de vue de la gestion de ces tâches, à part pour le responsable du master ; il est donc difficile d'établir une conclusion ».

Réponse : En ce qui concerne les tâches administratives, elles sont assurées par le directeur du département et le responsable du Master, mais les autres membres de l'équipe y participent notamment dans l'examen des dossiers d'admission et l'élaboration des documents officiels (maquettes, dossiers d'inscription etc.)

Place de la recherche (p.4)

Il est écrit : « Dans les points forts évalués par le rédacteur du dossier d'autoévaluation, il est dit que le lien avec le laboratoire I3DL permet aux étudiants de faire le choix d'une poursuite en thèse mais seul un diplômé de M2 par an poursuit en doctorat depuis 2013, ce qui semble insuffisant ».

Réponse : En effet, nous confirmons qu'un seul étudiant diplômé du master, en moyenne chaque année, poursuit en thèse. Ce constat est d'ailleurs à l'origine d'un certain nombre de décisions de l'établissement dont la fermeture du laboratoire I3DL et la refonte complète de la formation (voir plus haut).

Recrutement (p.5)

Il est écrit : « Les modalités et les critères de sélection semblent respecter la réglementation en vigueur, mais ils sont néanmoins complexes ».

Réponse : Les modalités et critères de sélection ont été revus dans le cadre de la mise en place de la sélection à l'entrée en second cycle universitaire. Notre établissement a insisté sur la nécessité d'une simplicité et d'une clarté dans les critères et les processus pour les étudiants.

Place de la professionnalisation et suivi de l'acquisition des compétences (p.5)

Il est écrit : « La place de la professionnalisation et la réflexion sur les métiers sont peu présentes en dehors des stages ».

Réponse : Nous n'avons clairement pas assez décrit les contenus et modalités d'évaluation des différentes UE de la formation, qui aurait permis d'avoir accès à cette information importante, à titre d'exemple, les productions demandées lors des travaux de contrôle continu sont des dossiers ou exposés de production de cours de FLE, FLS et FOS, des simulations de séances de cours et la création de divers supports pédagogiques. La réflexion sur les métiers est donc omniprésente dans tous les cours à partir du S1 du M1.

Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation (6)

Il est écrit : « L'évaluation des enseignements, plutôt informelle (questionnaire papier distribué ou discussion directe entre l'enseignant et les étudiants), ne correspond pas aux standards en vigueur en termes d'anonymat, de fiabilité des réponses et d'interprétation objective des réponses. En revanche, une enquête étudiante globale a été proposée par l'UNS ».

Réponse : Le département a effectué une évaluation par questionnaires anonymes pendant certains cours et aussi une évaluation avec un questionnaire électronique anonyme. Le projet Evaluation-Amélioration-valorisation pour le contrat 2018 permettra d'avoir accès à un outil centralisé répondant aux standards dans le domaine.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN